

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part entre la société EAGGY SAS et toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site Internet de BIKI, qui, ce faisant reconnaît explicitement son obligation de paiement. Ainsi, le consommateur reconnaît expressément qu'il passe une

ARTICLE 1 OBJET

Les présentes conditions de vente visent à définir les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site marchand de EAGGY SAS, que l'acheteur soit professionnel ou consommateur.

L'acquisition d'un bien à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par EAGGY SAS.

EAGGY SAS se réserve la faculté de modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

En conséquence, l'acheteur s'engage à vérifier et à relire périodiquement les présentes Conditions Générales de Vente.

Seules les personnes âgées de plus de 18 ans et disposant de la capacité juridique peuvent contracter au travers du site.

ARTICLE 2 CARACTERISTIQUES DES BIENS PROPOSES

Les produits proposés sont ceux qui figurent sur le site de EAGGY SAS / BIKI.

Les photographies sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert, notamment en ce qui concerne les couleurs.

Pour toute information complémentaire, l'acheteur est invité à contacter le service client de EAGGY SAS à l'adresse suivante eagy1@gmail.com.

ARTICLE 3 TARIFS

Les prix figurant sur le site sont des prix TTC en euros tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande; tout changement du taux sera immédiatement répercuté sur le prix des produits proposés.

EAGGY SAS se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le site le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.

Les prix indiqués comprennent les frais de traitement de la commande.

Les frais de livraison appliqués sont ceux indiqués sur le site Internet de EAGGY SAS / BIKI, lors de la commande

ARTICLE 4 AIRE GEOGRAPHIQUE - LANGUES

La vente en ligne des produits présentés sur le site est ouverte aux acheteurs du monde entier.

Les langues proposées sur le site sont les suivantes : Anglais / Français.

ARTICLE 5 COMMANDES - FORMATION DU CONTRAT

L'acheteur, qui souhaite acheter un produit sur le site doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées ou donner son numéro de client s'il en a un,
- remplir le bon de commande en ligne en donnant toutes les références des produits choisis et leur nombre,
- valider sa commande après l'avoir vérifiée,
- effectuer le paiement dans les conditions prévues,

Il recevra alors sans délai par courrier électronique une confirmation de sa commande par

EAGGY SAS.

En cas d'achats successifs, il s'engage à vérifier la mise à jour de ses coordonnées.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée par EAGGY SAS vaudront preuve de la transaction.

La confirmation de la commande vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

Le transfert de propriété s'effectuera lors de l'encaissement définitif du paiement.

ARTICLE 6 RETRACTATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous disposez d'un délai de 14 jours à compter du retrait de vos produits pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. Après communication de votre décision d'exercer votre droit de rétractation dans ce délai de 14 jours, vous disposez d'un autre délai de 14 jours pour renvoyer le ou les produits concernés par la rétractation.

Les acheteurs, considérés comme consommateurs au sens du Code de la Consommation, bénéficient d'un délai de rétractation de quatorze jours francs à compter de la réception de leur commande pour faire retour du produit au vendeur par lettre recommandée avec A.R. pour échange ou remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour.

Les retours doivent être effectués dans leur état d'origine et complet (emballage, accessoires et notice), permettant leur recommercialisation à l'état neuf.

Pour exercer le droit à la rétractation il convient d'utiliser le formulaire type joint en annexe aux présentes et l'adresser dans les 15 jours suivants la réception des marchandises à l'adresse suivante : Société EAGGY, Immeuble Accet 4, place de la pergola – 95000 CERGY. Les marchandises doivent être renvoyées à la même adresse au plus tard dans les 15 jours à compter de l'envoi du formulaire de rétractation.

Le remboursement sera assuré par EAGGY SAS dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date d'exercice du droit de rétractation par l'acheteur.

ARTICLE 7 MODALITES DE PAIEMENT

Le prix est exigible à la commande.

Les paiements sont effectués par carte bancaire, paiement sécurité via Paypal. En aucun cas, EAGGY SAS ne reçoit d'informations financières telles que numéro de carte bancaire ou de compte bancaire. Seul Paypal et l'organisme bancaire reçoivent ces informations. Ainsi, les données sont sécurisées et ne sont pas fournies à des tiers.

La commande sera automatiquement annulée en cas de refus du terminal bancaire. La facture sera envoyée en format PDF.

Si le paiement se fait par chèque, celui-ci sera domicilié en France et libellé à l'ordre de EAGGY SAS, envoyé à EAGGY SAS – 4 Place de la Pergola – 95000 CERGY PONTOISE.

Le chèque doit parvenir dans un délai maximal de 10 jours après la passation de commande.

Passé ce délai, la commande sera automatiquement annulée sans aucun préavis.

Le traitement des commandes démarre dès le bon encaissement du chèque.

ARTICLE 8 LIVRAISONS

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée dans le bon de commande par l'acheteur.

Le délai maximal de livraison des produits commandés est indiqué sur le site Internet de EAGGY SAS.

En cas de dépassement de la date limite de livraison excédant sept jours et non dû à un cas de force majeure ou à un problème d'acheminement dû aux services postaux ou prestataires assurant la livraison, l'acheteur peut annuler sa commande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. L'annulation de la commande sera effective à la réception par EAGGY SAS de la lettre par laquelle l'acheteur l'informe de sa décision, si la livraison n'est pas intervenue entre l'envoi et la réception de cette lettre. Le remboursement sera assuré par EAGGY SAS, selon le moyen de paiement de son choix, dans un délai maximum de trente jours à compter de la date à laquelle l'acheteur aura informé EAGGY SAS de l'annulation de la commande (si la livraison n'est pas intervenue entre l'envoi et la réception de la lettre d'annulation).

Les risques afférents au transport sont à la charge de l'acheteur.

En cas de dommages pendant le transport, la protestation motivée doit être formulée auprès du transporteur dans un délai de trois jours à compter de la livraison.

ARTICLE 9 GARANTIE

Tous les produits fournis par EAGGY SAS bénéficient de la garantie légale prévue par les articles L.211-4 à L.211-13 du Code de la Consommation et par les articles 1641 et suivants du Code civil (textes en annexe)

Toutes les réclamations, doivent s'effectuer par voie postale à l'adresse suivante : EAGGY SAS – 4 Place de la Pergola – 95000 CERGY PONTOISE.

ARTICLE 10 RESPONSABILITE

EAGGY SAS peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

ARTICLE 11 PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site de EAGGY / BIKI sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de EAGGY SAS.

Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès de EAGGY SAS.

ARTICLE 12 DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux acheteurs font l'objet d'un traitement automatisé à des fins de gestion de la relation client.

EAGGY SAS se réserve le droit de collecter des informations sur les acheteurs y compris en utilisant des cookies

L'acheteur peut s'opposer à l'enregistrement de cookies ou être prévenu avant d'accepter les cookies, en configurant son ordinateur de la manière suivante :

Pour Microsoft Internet Explorer 6.0 et 7.0 :

Choisir le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options").

Cliquer sur l'onglet "Confidentialité" (ou "Confidentiality").

Sélectionner le niveau souhaité à l'aide du curseur ou cliquez sur le bouton "avancé" pour personnaliser votre gestion des cookies.

Pour Microsoft Internet Explorer 5 :

Choisir le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options").

Cliquer sur l'onglet "Sécurité" (ou "Security").

Sélectionner "Internet" puis "Personnaliser le niveau" (ou "CustomLevel").

Repérez la rubrique "cookies" et choisir l'option qui convient.

Pour Mozilla Firefox 1.5.X, 2.0.X et 3 :

Choisir le menu "Outils", puis "Options...".

Cliquer sur l'icône "Vie privée" puis sur l'onglet "Cookies" ou "Afficher les cookies...".

Personnaliser les options qui conviennent.

Toutefois le refus de l'implantation de cookies sur l'ordinateur de l'acheteur est susceptible d'altérer les fonctionnalités du site.

Les acheteurs peuvent s'opposer à la divulgation de leurs coordonnées en le signalant à EAGGY SAS à l'adresse 4 Place de la Pergola – 95000 CERGY PONTOISE.

De même, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

Le traitement automatisé d'informations, y compris la gestion des adresses e-mail des utilisateurs du site a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL le 31/08/2010 enregistrée sous le numéro 1450210.

ARTICLE 13 ARCHIVAGE - PREUVE

EAGGY SAS archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code

Civil.

Les registres informatisés de EAGGY SAS seront considérés par les parties comme un élément de preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties. Les données personnelles sont accessibles au client de la façon suivante : demande par lettre recommandée à EAGGY SAS. Une copie des données sera communiquée sur tout support du choix de EAGGY SAS.

ARTICLE 14 RENONCIATION ET TOLERANCE

Il est formellement convenu entre les cocontractants que toute tolérance ou renonciation de l'une des Parties dans l'application de tout ou partie des engagements prévus aux présentes, quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification des présentes, ni générer un droit quelconque.

Plus précisément, aucun retard ni aucune inaction, abstention ou omission de la part de EAGGY SAS dans l'exercice de l'un quelconque de ses droits au terme des présentes ne portera atteinte auxdits droits, ni ne sera considéré comme impliquant de sa part une renonciation à se prévaloir de ses droits.

ARTICLE 15 INTEGRALITE

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. Aucune indication, aucun document, ne peuvent engendrer des obligations au titre des présentes, s'ils ne font l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

Aucune correspondance antérieure à la signature des présentes ne peut engendrer des obligations au titre dudit contrat.

ARTICLE 16 NON VALIDITE PARTIELLE

Si une stipulation particulière des présentes est tenue pour non valide, ou déclarée telle par une décision ayant autorité de la chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 17 REGLEMENTS DES LITIGES

Les présentes conditions de vente en ligne sont soumises à la loi française.

En cas de litige et dans le cas où le client est un commerçant, la compétence est attribuée aux tribunaux compétents de la ville de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Annexe 1 – textes

Article L211-4 Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L211-5 Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

o correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle

o présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage

2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L211-6

Le vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques du producteur ou de son représentant s'il est établi qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître.

Article L211-7

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de six mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

Article L211-8

L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.

Article L211-9

En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

Article L211-10

Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

La même faculté lui est ouverte : 1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article [L. 211-9](#) ne peut être mise en oeuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ; 2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche.

La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

Article L211-11 L'application des dispositions des articles [L. 211-9](#) et [L. 211-10](#) a lieu sans aucun frais pour l'acheteur. Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

Article L211-12

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L211-13

Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles [1641 à 1649](#) du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

Article L211-14

L'action récursoire peut être exercée par le vendeur final à l'encontre des vendeurs ou intermédiaires successifs et du producteur du bien meuble corporel, selon les principes du code civil

Article L211-15 La garantie commerciale s'entend de tout engagement contractuel d'un professionnel à l'égard du consommateur en vue du remboursement du prix d'achat, du remplacement ou de la réparation du bien, en sus de ses obligations légales visant à garantir la conformité du bien. La garantie commerciale fait l'objet d'un contrat écrit, dont un exemplaire est remis à l'acheteur. Le contrat précise le contenu de la garantie, les modalités de sa mise en oeuvre, son prix, sa durée, son étendue territoriale ainsi que le nom et l'adresse du garant et reproduit [l'article L. 211-16](#). En outre, il mentionne de façon claire et précise que, indépendamment de la garantie commerciale, le vendeur reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux [articles L. 211-4 à L. 211-13](#) du présent code et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux [articles 1641 à 1648](#) et [2232](#) du code civil. Les [articles L. 211-4](#), [L. 211-5](#) et [L. 211-12](#) du présent code ainsi que [l'article 1641](#) et le premier alinéa de [l'article 1648](#) du code civil sont intégralement reproduits. En cas de non-respect de ces dispositions, la garantie demeure valable. L'acheteur est en droit de s'en prévaloir

Article L. 211-16 Code de la Consommation :

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Article L121-19-3

Pour les contrats conclus par voie électronique, le professionnel rappelle au consommateur, avant qu'il ne passe sa commande, de manière lisible et compréhensible, les informations relatives aux caractéristiques essentielles des biens ou des services qui font l'objet de la commande, à leur prix, à la durée du contrat et, s'il y a lieu, à la durée minimale des obligations de ce dernier au titre du contrat, telles que prévues au I de [l'article L. 121-17](#).

Le professionnel veille à ce que le consommateur, lors de sa commande, reconnaisse explicitement son obligation de paiement. A cette fin, la fonction utilisée par le consommateur pour valider sa commande comporte, à peine de nullité, la mention claire et lisible : commande avec obligation de paiement ou une formule analogue, dénuée de toute ambiguïté, indiquant que la passation d'une commande oblige à son paiement.

Les sites de commerce en ligne indiquent clairement et lisiblement, au plus tard au début du processus de commande, les moyens de paiement acceptés par le professionnel et les éventuelles restrictions de livraison

Annexe 2 – Formulaire de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre commande passée sur le site BIKI (produits vendus et expédiés par EAGGY) – sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de EAGGY, Immeuble Accet, 4 place de l pergola 95000 CERGY – France

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

Commandé le

Retrait le

Numéro de la commande :

Nom du/des consommateur(s) :

Adresse du/des consommateur(s) :

Signature du/des consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :